

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 2 mai 2016 à 19:30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1- | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent | 5- M. Yvan Tanguay |
| 3- Mme Caroline Lemay | 6- |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 ;
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2016 ;
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'avril 2016 ;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions ;
- 9- Dépôt des états financiers semestriels ;
- 10- Avis de motion pour modifier le règlement 153-2015 ayant pour objet la détermination des fréquences des sessions du conseil municipal pour l'année 2016;
- 11- Demande de prolongation pour adopter un plan et des règlements d'urbanisme ;
- 12- Règlement no 158-2016 modifiant le règlement no 96-2009 qui prévoit le tarif pour le 911 ;
- 13- Programme d'aide à l'entretien du réseau local ;
- 14- Entente de service pour un procureur à la Cour municipale commune de Plessisville;
- 15- Demande de dérogation mineure pour le 169, Chemin de la Seigneurie ;
- 16- Entente pour l'entretien des lumières de rues saison 2016-2017 ;
- 17- Ouverture des soumissions pour les travaux de scellement de fissures et de ponceaux ;
- 18- Appel d'offres pour les travaux de rechargement et de remplacement de ponceaux sur le rang 8;
- 19- Demande relative au zonage d'une partie des lots 466-1 et 466P ;
- 20- Offre de service pour fournir une connexion internet haute vitesse ainsi qu'une connexion de type WiFi au garage municipal ;
- 21- Offre de service d'un laboratoire pour l'analyse de matériaux granulaires ;
- 22- Demande concernant la rue des Fondateurs ;
- 23- Demande du Festival du Bœuf ;
- 24- Demande de participation au Colloque Carrefour-Action municipale et Famille;
- 25- Embauche d'un remplaçant pour les travaux de la voirie et autres travaux ;
- 26- Programme de formation des gestionnaires municipaux en Ressources Humaines ;
- 27- Demande de participation financière et technique pour la Journée de démonstration forestière de l'Érable 2016 ;
- 28- Demande de la résidence Dublin ;

29- Varia

- A. Dossier du 115, chemin de la rivière Bécancour
- B. Demande d'appui de la Fête Africaine
- C. Projet du Comité développement économique d'Inverness(CDEI) pour une nouvelle signalisation des voies de circulation dans la municipalité
- D. Pacte rural 2014-2019

30- Période de questions

31- Levée de la séance

R-98-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-99-05-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

R-100 -05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2016

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2016.

5-APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'AVRIL 2015

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois d'avril est de : **32 993.63 \$**

R-101-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que les comptes du mois soient payés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

6- COURRIER

La correspondance est disponible au bureau municipal pour consultation.

7- RAPPORT DE VOIRIE

L'inspecteur de voirie fait son rapport.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose les états financiers semestriels.

10- AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 153-2015 AYANT POUR OBJET LA DÉTERMINATION DES FRÉQUENCES DES SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur Yvan Tanguay donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présentée pour adoption la modification du règlement n° 153-2015 qui détermine la date de la session du conseil municipal du mois de juillet 2016.

11- DEMANDE DE PROLONGATION POUR ADOPTER UN PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable est entré en vigueur le 7 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité doit adopter, dans les deux ans de l'entrée en vigueur du schéma révisé, des règlements modifiant le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme pour assurer la conformité au schéma révisé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a entrepris ses démarches de modifications du plan et des règlements d'urbanisme pour être conforme au schéma révisé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut respecter l'échéancier prévu à l'article 59.5 de la loi

EN CONSÉQUENCE

R-102-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

De demander au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, d'accorder un délai supplémentaire jusqu'au 31 mars 2017 afin de compléter les procédures d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme en conformité avec le schéma révisé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

12- RÈGLEMENT NO 158-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 96-2009 QUI PRÉVOIT LE TARIF POUR LE 911

R-103-05-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que le conseil décrète ce qui suit :

L'article 2 du règlement no 96-2009 est remplacé par le suivant :

- À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

L'article 4 du règlement no 96-2009 est remplacé par le suivant :

- Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

13- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 252 259 .00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées.

ATTENDU QU'une vérification externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

R-104-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**14- ENTENTE DE SERVICE POUR UN PROCUREUR À LA COUR
MUNICIPALE COMMUNE DE PLESSISVILLE**

R-105-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

De retenir les services de Me Sylvain Beauregard, avocat, à titre de procureur de la municipalité d'Inverness à la Cour municipale commune de Plessisville, au tarif horaire de 120.00\$.

D'autoriser Me Sylvain Beauregard, agissant à titre de procureur de la poursuite à la Cour municipale commune de Plessisville, à délivrer, au nom de la municipalité d'Inverness, un constat d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance du Conseil, du *Code de la sécurité routière* ou d'un règlement adopté sous son empire et de la *Loi sur le transport par taxi* ou d'un règlement adopté sous son empire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**15- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 169, CHEMIN DE LA
SEIGNEURIE**

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme constate que le demandeur a plusieurs options lui permettant de construire son garage accessoire en respectant la réglementation en vigueur ;

Séance ordinaire du 2 mai 2016

CONSIDÉRANT que le CCU juge important qu'il y ait un alignement des bâtiments construits dans la cour avant ;

CONSIDÉRANT la distance actuelle des résidences voisines par rapport à la ligne avant;

CONSIDÉRANT que le terrain situé en façade du lieu visé par la demande est en zone agricole et qu'il n'y a pas de résidence;

CONSIDÉRANT que la propriété est riveraine au lac Joseph et que l'aménagement des cours est souvent inversé par rapport à la réglementation ;

CONSIDÉRANT que le CCU ne veut pas créer de précédents pour les demandes futures ;

EN CONSÉQUENCE :

R-106-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil municipal accepte avec condition cette demande de dérogation mineure concernant la construction d'un garage accessoire de 25 pieds par 30 pieds en cour avant avec les conditions suivantes :

- l'implantation du garage accessoire devra se situer à une distance minimum de dix (10) mètres de la ligne de propriété ;
- le demandeur devra prévoir la plantation d'un minimum de deux (2) arbres de son choix à proximité du garage accessoire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

16- ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUES SAISON 2016-2017

La municipalité a reçu une offre de services d'un seul fournisseur.

- FT Électrique offre l'intervention lampadaire (minimum de 3) au coût de 45.00\$

R-107-05-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness accepte la proposition de FT Électrique pour l'année 2016-2017.

Les prix demeureront en vigueur jusqu'au 1^{er} mai 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

17- OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE SCÉLLEMENT DE FISSURES ET DE PONCEAUX

- A. Pour les travaux de scellement de fissures, la municipalité a reçu 2 soumissions pour la réalisation de ces travaux à l'été 2016.

Ce point sera discuté ultérieurement.

- B. Pour les travaux de ponceaux

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour les travaux relatifs au ponceau.

R-108-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness retourne en appel d'offres auprès des entrepreneurs suivants :

- Excavation Tourigny
- Pavage Lagacé
- Excavation Marcel Paradis
- TGC
- Construction de l'Amiante-Thetford
- Jean-Claude Lizotte

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

18- APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT ET DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX SUR LE RANG 8

Considérant que la municipalité d'Inverness a fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution gouvernementale du Québec(TECQ) pour l'année 2014 à 2018;pour des travaux de rechargement et de remplacement de ponceaux sur le rang 8 dont la réalisation est prévue à l'été 2016;

R-109-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness prépare le devis pour les travaux dans le rang 8 et qu'elle autorise la directrice générale à procéder aux appels d'offres prévus par la loi pour la fourniture de matériaux granulaires et son transport selon le type fourni par la firme Inspec-Sol Inc..

Que le devis pour la fourniture des matériaux granulaires soit acheminé aux soumissionnaires suivants :

- Gestion ACJ et Fils
- Excavation Gilles Champagne
- Stéphane Champagne
- Madame Aline Côté

Que le devis pour le transport des matériaux granulaires soit acheminé aux soumissionnaires suivants :

- Entreprise Cam Cor
- Madame Yvonne Carrier
- Excavation Gilles Champagne
- Jocelyn Drouin
- Stéphane Champagne

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

19- DEMANDE RELATIVE AU ZONAGE D'UNE PARTIE DU LOT 466-1

Considérant que la municipalité a reçu une demande de l'Atelier du Bronze d'Inverness le 25 avril 2016 qui explique les avantages pour l'entreprise de construire un agrandissement du bâtiment existant sur une partie de terrain actuellement zonée agricole (lot 466-1);

Considérant que la municipalité a analysé la demande de l'Atelier du Bonze et qu'elle souhaite permettre la réalisation du projet en déposant une demande d'exclusion à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour la partie du terrain concerné (lot 466-1);

Considérant que la MRC de l'Érable offre à la municipalité de préparer le document argumentaire pour demander une exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour un tarif de 55.47\$ l'heure pour un professionnel en aménagement et que le temps estimé pour produire la demande est de 25-30 heures;

Considérant que l'Atelier du Bonze accepte de payer les frais relatifs à la préparation de la demande;

R-110-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte l'offre de la MRC pour préparer l'argumentaire en son nom dans le dossier d'exclusion pour le lot 466-1 afin de permettre à l'Atelier du Bronze de mettre en œuvre son projet d'agrandissement du bâtiment.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

20- OFFRE DE SERVICE POUR FOURNIR UNE CONNEXION INTERNET HAUTE VITESSE AINSI QU'UNE CONNEXION DE TYPE WIFI AU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que la municipalité d'Inverness a reçu la soumission 10013 de Gosford Airnet;

R-111-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité d'Inverness accepte l'offre de Gosford Airnet pour fournir une connexion internet haute vitesse ainsi qu'une connexion de type WIFI au garage municipal au montant de 870.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

21- OFFRE DE SERVICE D'UN LABORATOIRE POUR L'ANALYSE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES

Considérant que la municipalité veut à ses frais et au besoin, qu'avant le début des travaux obtenir une attestation de conformité des matériaux granulaires qu'elle se propose d'utiliser durant les travaux de rechargement des chemins municipaux ;

R-112-05-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness mandate le Laboratoire Inspec-Sol Inc. pour faire le prélèvement d'échantillons des matériaux granulaires et produire des rapports qui démontreront la conformité ou non des matériaux fournis par les entrepreneurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

22- DEMANDE CONCERNANT LA RUE DES FONDEURS

Considérant que la municipalité a pris connaissance des demandes concernant la circulation et l'entretien de la rue des Fondeurs

R-113-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité autorise l'installation de 2 panneaux de limite de vitesse et que la situation soit ré analysée par la suite.

Pour ce qui est des travaux d'entretien, ceux prévus seront réalisés en temps et lieux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

23- DEMANDE DU FESTIVAL DU BOEUF

R-114-05-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness donne son autorisation au comité du Festival du Boeuf pour l'utilisation du chemin Dublin à l'occasion du déroulement du défilé le samedi 3 septembre 2016 entre 12H00 et 14H30 approximativement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

24- DEMANDE DE PARTICIPATION AU COLLOQUE CARREFOUR-ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Dans le cadre de la réalisation de la démarche MADA de la municipalité,

R-115-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte que Madame Joannie Lamothe, coordonnatrice des loisirs pour le collectif Laurierville/Inverness, participe au colloque Carrefour-Action municipale et Famille le 2 juin 2016 à Granby. Les frais d'inscription de 295.00\$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement pour une nuit seront assumés par la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

25- EMBAUCHE D'UN REMPLACANT POUR LES TRAVAUX DE LA VOIRIE ET AUTRES TRAVAUX

Considérant que l'inspecteur de voirie adjoint est en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

R-116-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le conseil municipal d'Inverness embauche Monsieur Nelson Bolduc à titre de remplaçant pour les travaux de voirie selon les conditions établies entre les parties.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

26- PROGRAMME DE FORMATION DES GESTIONNAIRES MUNICIPAUX EN RESSOURCES HUMAINES

Considérant l'invitation de Cameron Ressources Humaines pour une formation pour les conseillers municipaux;

Considérant l'invitation de Cameron Ressources Humaines pour cinq(5) ateliers de formation pour les gestionnaires des villes et municipalités;

R-117-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness accepte la participation à cette activité de formation aux conseillers qui sont intéressés et la directrice générale au coût de 135.00\$/personne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

27- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ET TECHNIQUE POUR LA JOURNÉE DE DÉMONSTRATION FORESTIÈRE DE L'ÉRABLE 2016

Cette journée se tiendra le samedi 24 septembre 2016 au mont Apic à Saint-Pierre Baptiste. Une aide financière vous est demandée afin de faire la promotion de cette activité. L'aide financière demandée varie entre 100 \$ et 2 000 \$ selon le plan de visibilité choisi.

R-118-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité d'Inverness accepte de donner une aide financière de 100.00 \$ pour la journée de démonstration forestière de l'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

28- DEMANDE DE LA RÉSIDENCE DUBLIN

R-119-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte d'entamer les démarches dans le cadre du pacte rural pour la présentation du projet pour les rénovations visant à améliorer la résidence Dublin et convenir aux normes de la Régie des Bâtiments du Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

29- VARIA

A. Dossier du 115, chemin de la Rivière-Bécancour

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande du propriétaire concernant la décision prise par le Conseil en mars dernier.

R-120-05-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness informe le demandeur qu'elle maintient sa position sur l'échéancier proposé en mars dernier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B. Demande d'appui de la Fête Africaine

R-121-05-2016 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness accepte d'appuyer la Fête Africaine dans ses démarches pour obtenir du financement et qu'elle accepte de défrayer les coûts pour une (1) toilette chimique pour la durée de l'évènement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**C. Projet du Comité développement économique
d'Inverness(CDEI) pour une nouvelle signalisation des voies de
circulation dans la municipalité**

R-122-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness accepte d'installer les nouveaux panneaux de signalisation pour les voies de circulation existantes qui seront commandés par le Comité de développement économique d'Inverness.

D. Pacte rural 2014-2019

30- PÉRIODE DE QUESTIONS

31- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-123-05-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la séance soit levée à 21 H 50

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Directrice générale /
Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Secrétaire-trésorière